

RAPPORT DE MADAME LE MAIRE
SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017
DE LA MUNICIPALITÉ



SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
DÉPOSÉ LE 4 JUIN 2018

RAPPORT DE MADAME LE MAIRE

À vous tous, citoyennes, citoyens et contribuables de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2017, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal.

Résumé du rapport financier 2017 préparé par la firme Hébert et Marsolais

Revenus 2017	1 253 029 \$
Dépenses 2017	(1 312 240 \$)
Activités d'investissement	(80 158 \$)
Immobilisations	260 575 \$
Remboursement de la dette	(47 791 \$)
Affectations aux activités d'investissement	(20 408 \$)
Remboursement du fonds de roulement	<u>(5 084 \$)</u>
Excédent de fonctionnement de 2017	47 923 \$

Notre excédent de fonctionnement s'élève donc à :

Excédent de fonctionnement au 31-12-2016	478 145 \$
Affectations 2017	(65 450 \$)*
Excédent de fonctionnement de 2017	47 923 \$
Montant réservé pour 2018	<u>(35 000 \$)</u>
Excédent de fonctionnement au 31-12-2017	425 617 \$

*Au cours de l'année 2017, le Conseil a résolu de retirer de l'excédent non affecté un montant total de 65 450 \$ pour les travaux et achats suivants :

Fermeture du fossé des loisirs (35 000 \$)
Travaux de réfection des rues Claing et Gagné et du 4^e Rang (15 000 \$)
Ajout d'un bureau et réaménagement de la bibliothèque (10 255 \$)
Achat d'un souffleur pour le tracteur (5 195 \$)

Dettes à long terme (incluant la part du Ministère) - Réseau d'assainissement des eaux usées

Au 31 décembre 2016	2 675 800 \$
Remboursement de la dette	<u>(201 900 \$)</u>
Solde de la dette au 31-12-2017	2 473 900 \$

Évaluation :

L'évaluation imposable au 1^{er} janvier 2017 s'établissait à 138 390 100 \$. Le montant total de l'évaluation non imposable, quant à lui, s'élevait à 1 860 100 \$ et se répartissait comme suit :

Église et cimetière	472 300 \$	Commission scolaire Saint-Hyacinthe	449 400 \$
Bureau municipal	247 200 \$	Terrain et pavillon des loisirs	136 400 \$
Station de pompage rue Gagné	20 900 \$	Terrains municipaux sur la rue Principale	92 600 \$
Usine de traitement des eaux usées	351 600 \$	Surpresseur de la RARC	89 700 \$

TRAITEMENT DES ÉLUS 2017

Conformément aux dispositions de la Loi, voici la rémunération versée aux membres du conseil pour l'exercice de leur fonction. La rémunération du maire et des conseillers est fixée par le conseil, selon le Règlement 2000-08. Par contre, l'allocation de dépenses est fixée par la Loi sur le traitement des élus.

Concernant les rémunérations remises par la Régie D'Aqueduc Richelieu Centre (RARC) et la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM), celles-ci sont versées au maire ou conseiller délégué pour chaque réunion à laquelle il assistait.

Mme Francine Morin	Rémunération et allocation de dépenses du maire	8 035,20 \$/an
	MRC des Maskoutains (préfet)	28 163,52 \$/an
	Présidente de la Commission du patrimoine et du CDEE	883,08 \$/an
	Déléguée à la R.A.R.C.	96,12 \$/réunion
M. Mario Jussaume	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an
	Délégué à la MRC les Maskoutains	8 383,44 \$/an
	Délégué substitut à la RIAM	98,46 \$/réunion
Mme Marie Eve Leduc	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an
	Déléguée à la R.A.R.C.	96,12 \$/réunion
M. Éric Delage	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an
Mme Emmanuelle Bagg	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an
M. Guy Robert	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller	2 678,40 \$/an
	Délégué à la RIAM	98,46 \$/réunion
Mme Josée Mathieu	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller (fin de mandat le 5 octobre 2017)	2 060,30 \$/an
Mme Isabelle Hébert	Rémunération et allocation de dépenses d'un conseiller (début de mandat le 6 octobre 2017)	618,10 \$/an

ÉLECTION 2017

L'élection du 5 novembre dernier visait à combler le poste de maire et des 6 conseillers. Tous les candidates et candidats ont été élus sans opposition.

Considérant qu'il n'y a pas eu de révision de la liste électorale ni de scrutin, les coûts reliés à cette élection s'élevaient à 712\$ en rémunération pour le personnel électoral.

LES RÉALISATIONS 2017

Au niveau de l'administration

Un bureau a été ajouté à l'accueil, pour la secrétaire-trésorière adjointe. Le coût total des travaux pour la rénovation du bureau, l'acquisition de mobilier et d'un ordinateur s'élève à 3 199,73 \$.

En 2017, le Conseil a résolu de remettre des dons aux organismes suivants totalisant 660 \$:

Croix-Rouge canadienne	160 \$	Comité de bassin versant Rivière Salvail	100 \$
Clé sur la Porte	50 \$	Fondation Aline Letendre	100 \$
Opération Nez Rouge	50 \$	Fondation Hippo	50 \$
Maison l'Alcôve	50 \$	Centraide Richelieu-Yamaska	50 \$
Matinées gourmandes	50 \$		

La Municipalité est assujettie à la *loi sur les archives*, à la *loi d'accès à l'information* et à la *loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*. La Municipalité devait mettre à niveau son système d'organisation des Archives municipales. Le contrat a été donné à A. Lapierre Gestion documentaire inc. pour un montant de 7 480,36 \$.

Au niveau de la voirie

Des travaux de réparation d'urgence ont dû être effectués sur un ponceau du rang Fleury pour un montant de 12 945,17 \$. Le Ministère de la Sécurité civile nous a remboursé un montant de 8 984,66 \$ pour ces travaux. Ce ponceau sera reconstruit en 2018.

Nous avons effectué des travaux de réhabilitation sur la rue Gagné et le resurfaçage d'une partie des rues Claing et 4^e Rang au montant de 87 522,42 \$. Nous avons reçu pour ces travaux 48 621 \$ de la TECQ et 18 000 \$ du PAARRM.

L'utilisation d'un afficheur qui sensibilise l'usager de la route à réduire sa vitesse nous a donné d'excellents résultats. Pour cette raison, le Conseil a résolu d'en installer un deuxième sur la rue Principale. Un montant de 5 166 \$ a été emprunté au fonds de roulement pour l'achat de celui-ci qui devra être remboursé sur trois (3) ans à raison de 1 722 \$ par année à compter du 6 juin 2018.

Afin de faire nos travaux en régie interne de déneigement des bornes d'incendie, stationnements et point d'eau, nous avons fait l'acquisition d'un souffleur pour le tracteur au coût de 5 196,88 \$.

La fermeture du fossé entre le terrain des loisirs et le terrain du futur sentier pédestre a été réalisée au coût de 35 294,01 \$.

Pour ce qui est du service de sécurité incendie

La Municipalité devait prendre des mesures pour s'assurer de la protection des citoyens dans le cadre de l'élaboration du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Une de ces mesures était de prendre des ententes avec des propriétaires afin d'installer des bornes sèches (point d'eau) à certains endroits sur le territoire. En 2017, nous avons donc procédé à l'installation d'une borne sèche devant le 105 rang Fleury au coût de 7 235,77 \$. Ce point d'eau sera utilisé comme ressource de protection contre les incendies par tous les services de sécurité incendie desservant la municipalité.

Le coût de l'entente pour les services de sécurité incendie avec la Municipalité de Saint-Jude était de 62 618,66 \$. À la fin de l'exercice financier 2017, la Municipalité de Saint-Jude a procédé à un ajustement des coûts du service incendie selon les dépenses réelles engagées. Un remboursement de 14 228,38 \$ nous sera retourné. Mentionnons que durant l'année 2017, aucun incendie n'est survenu sur le territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Dans le cadre des loisirs et de la culture

Au niveau des loisirs, un comité des plus dynamiques poursuit sa mission créative d'activités et de festivals.

Des montants totalisant 18 960 \$ ont été octroyés à différents organismes sous forme de subvention de la municipalité soit :

FADOQ Club St-Bernard	800 \$	Comité de pastorale	200 \$
Maison des Jeunes des 4 Vents	2 500 \$	Contribution aux dîneurs à l'école	460 \$
Entretien de la patinoire	6 000 \$	Festival de musique traditionnelle	500 \$
Campagne en blues	1 000 \$	Fête nationale du Québec	5 000 \$
Halloween	500 \$	Fête de Noël des enfants	2 000 \$

De plus, un montant de 11 934 \$ a été remis à la Ville de Saint-Hyacinthe dans le cadre de l'entente intermunicipale de loisirs et de culture.

Notre bibliothèque a subi une cure de rajeunissement en 2017. L'aménagement consistait à créer un petit espace café, un coin lecture pour les adolescents, un repaire de lecture pour les enfants, l'installation d'un système de rails pour l'exposition d'œuvres d'art et l'achat de jeux de société. Ces travaux de réaménagement ont été réalisés au coût de 7 055,85 \$. Un montant de subvention de 4 390 \$ a été octroyé du Fonds de développement rural pour ce projet. Certains de nos organismes ont aussi contribué financièrement à ces travaux : FADOQ Club St-Bernard 200 \$ et Comptoir familial 500 \$.

Grâce à la mise sur pied de cette bibliothèque 3^e lieu, nous pouvons affirmer que la bibliothèque, au fil du temps, deviendra un lieu de rassemblement pour les habitants de notre municipalité.

C'est le 29 juin 2017 que la bibliothèque a pu rouvrir ses portes dans ses tout nouveaux locaux au sous-sol du 390, rue Principale.

Le comité de la bibliothèque, pour sa part, gère un budget de deux mille dollars par année aux fins de renouvellement de certains périodiques, l'organisation d'activités et d'événements ainsi que pour l'achat de livres. En 2017, une somme de 1 938,50 \$ a été dépensée. Rappelons aussi que la bibliothèque fait partie du Réseau Biblio. Le coût pour faire partie de ce réseau s'élevait à 3 600,84\$ en 2017.

Un très grand "Merci" à tous nos généreux bénévoles que ce soit au niveau des loisirs (O.T.J. St-Bernard inc.), de la bibliothèque, de la FADOQ, de la Fabrique et du Comptoir familial pour leur implication, leur dévouement et la qualité des services rendus à la population.

En terminant

Dans une petite communauté comme la nôtre, il est important de rester solidaires les uns des autres, de s'impliquer et de travailler tous ensemble pour maintenir nos services existants (patinoire multifonctionnelle, parcs, église multifonctionnelle, bibliothèque, club Internet...), pour se doter de nouveaux équipements et pour améliorer notre qualité de vie afin que l'on puisse dire qu'il fait bon vivre à Saint-Bernard-de-Michaudville.

Je vous invite à assister aux séances du conseil qui se tiennent tous les premiers lundi du mois à 20 h à la salle du Conseil située au 390, rue Principale à St-Bernard et à consulter le site Web de la Municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca et à nous suivre sur Facebook où vous pouvez trouver une multitude de renseignements utiles.

Francine Morin, maire